

Conditions Générales de Vente

GÉNÉRALITÉS

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de régir les relations contractuelles entre la société LIFE FOR YOU EUROPE S.L., dont le siège social est situé Carrer Bonaventura Armengol 15 AD500 Andorra la Vella (Principauté d'Andorre), SL au capital de 15 000 €, Numéro d'enregistrement : 20529 , NRT : L-715621-L , et ses clients.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Toute commande implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, sauf négociation de conditions particulières écrites préalables.

COMMANDES

Acceptation de commande

Une commande n'est réputée acceptée par LIFE FOR YOU EUROPE S.L. que lorsqu'elle est intégralement réglée et que le client reçoit un accusé de réception, par courriel ou via son espace membre.

Modification de la commande

Les termes des commandes transmises à notre société sont irrévocables pour le Client, sauf acceptation écrite de notre part. Dans cette hypothèse, notre société ne sera pas tenue des délais initialement convenus.

Refus de commande

Dans le cas où un client passe une commande à notre société, sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), notre société pourra refuser d'honorer la commande, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

Annulation de commande

Le client non professionnel (particulier) dispose de la possibilité de se rétracter sans aucune pénalité et sans avoir à en justifier le motif pendant un délai de 15 jours francs. Si la commande a été payée, le client sera intégralement remboursée par LIFE FOR YOU EUROPE S.L.. Si la commande a été livrée, le particulier devra retourner les produits reçus dans un délai de 15 jours. Les frais de retour seront à la charge du client.

LIVRAISON

Livraison en Europe :

Les produits disponibles sont expédiés par la Poste en Colissimo ou tout autre transporteur référencé par la société (délai habituels : 2 à 8 jours ouvrables, selon destination). Le délai de livraison est pris en compte à partir de la remise du colis de produits au transporteur. La commande doit être passée et réglée du lundi au vendredi avant 12 h pour une livraison à partir du surlendemain (sauf jours fériés). Les commandes passées du vendredi après-midi au dimanche inclus, seront traitées à partir du lundi suivant.

Modalités

La livraison est effectuée, soit par la remise directe du produit au client, soit par simple avis de mise à disposition, soit par délivrance à un expéditeur ou un transporteur dans nos locaux.

Réception

Les réclamations sur la non-conformité des marchandises livrées aux marchandises commandées doivent être formulées, par lettre recommandée avec accusé de réception ou lettre remise en main propre contre décharge, dans les quinze jours de la livraison des produits. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera acceptée, quel que soit le manquement du vendeur. L'acheteur devra s'acquitter du paiement de l'intégralité du prix.

Frais de livraison

Pour chaque commande effectuée au tarif public ou par nos partenaires Affiliateurs en France métropolitaine et dans les pays immédiatement limitrophes, des frais forfaitaires de 9,41 € TTC de participation aux frais de préparation de commande et de livraison sont facturés. Les frais de port sont offerts pour les commandes de plus de 400 € TTC.

Pour chaque commande à expédier dans une autre zone, les frais sont calculés ainsi :

- Autres pays de L'Union européenne, Royaume Uni, Suisse, ainsi que les DOM français : frais forfaitaires de préparation de commande et d'expédition de 13,98 €TTC. Pas de gratuité des frais logistiques en fonction du montant de la commande.
- Autres parties du Monde : la société se réserve le droit de refuser la commande, et les frais logistiques concernant les commandes acceptées sont calculés en fonction de la masse du colis à expédier.

GARANTIE

Étendue

Nos marchandises sont garanties contre tout défaut de matière ou de fabrication pendant une durée de 1 an, à compter de la date de livraison.

La présentation de la facture acquittée sera rigoureusement exigée préalablement à toute mise en œuvre de notre garantie.

Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci.

Pour bénéficier de la garantie, toute marchandise doit être, au préalable, soumise à l'acceptation de notre société. Les frais éventuels de port sont à la charge du client.

Au titre de cette garantie, la seule obligation incombant à notre société sera le remplacement gratuit ou la réparation des marchandises ou de l'élément reconnu défectueux par nos services, sauf si ce mode de dédommagement s'avère impossible ou disproportionné, auquel cas nous rembourserons le prix du bien reconnu défectueux en fonction de son prix d'achat moins une décote de 30 % par année à compter de la date d'expédition.

Exclusions

Sont exclus, les vices apparents, les défauts et les détériorations provoquées par l'usure normale, par un accident extérieur (montage erroné, entretien défectueux, utilisation anormale...), par l'intervention d'un tiers, ou encore par une modification du produit non prévue, ni spécifiée par notre société.

TARIF – PRIX

Tout devis préalablement établi sera valable pour une durée de deux mois.

Nos marchandises sont fournies au prix en vigueur au moment de la passation de la commande.

Les prix s'entendent nets, départ, hors taxes sur la base des tarifs en vigueur.

Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application de la législation française ou celle d'un pays importateur ou d'un pays de transit et toutes modifications de ceux-ci entre la date de la commande et celle de la facture sont à la charge de l'acquéreur.

Les frais de port sont toujours à la charge de l'acheteur, sauf accord écrit du fournisseur et conditions énoncées ci-dessus..

FACTURATION

Tout achat de marchandises fera l'objet d'une facturation qui sera disponible dès la réalisation de la vente dans l'espace membre, conformément aux dispositions de l'article L.441-3 du Code de commerce.

PAIEMENT

Délai

Sauf condition particulières, nos ventes sont payables d'avance à la commande. Au cas où un délai de paiement serait consenti par des conditions particulières, le taux des pénalités de retard est fixé à 15 % par an.

Annulation des lignes de crédit

Si des conditions de paiement ont été consenties ces conditions deviennent caduques immédiatement en cas de retard de règlement.

Modalités de règlement

Les règlements seront effectués :

- **Par carte bancaire, sur le site commercial de la société.**
- **Par virement bancaire sur le compte indiqué au moment du choix de cette option sur le site commercial de la société**

Notre société n'entend consentir aucun escompte pour paiement comptant ou à une date antérieure à celle résultant des présentes conditions générales de vente.

Retard de paiement.

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement, par le client, de pénalités fixées à trois fois le taux d'intérêt légal. En application de l'article L.441-6 du Code de commerce, ces pénalités sont exigibles de plein droit sur simple demande de notre société.

En outre, notre société se réserve la faculté de saisir le tribunal compétent afin que celui-ci fasse cesser cette inexécution, sous astreinte par jour de retard.

Au cas où l'entreprise devrait faire appel à un tiers pour récupérer une créance un minimum forfaitaire de 300 € sera imputé par créance ainsi que des frais correspondants à 15 % du montant TTC de la créance.

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Notre société se réserve la propriété des marchandises vendues jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et en intérêts. A défaut de paiement du prix à l'échéance convenue, notre société pourra reprendre les marchandises, la vente sera résolue de plein droit si bon semble à notre société et les acomptes déjà versés nous resteront acquis en contrepartie de la jouissance des marchandises dont aura bénéficié le client.

- **Transfert des risques** : les marchandises resteront la propriété de notre société jusqu'au paiement intégral de leur prix, mais le client en deviendra responsable dès leur remise matérielle, le transfert de possession entraînant celui des risques. Le client s'engage, en conséquence, à souscrire, dès à présent, un contrat d'assurance garantissant les risques de perte, vol ou destruction des marchandises désignées.
- **Transport ou dépôt** : si le client doit remettre la marchandise à un transporteur (ou à un dépositaire), celui-ci devra dater et signer le document matérialisant la livraison après avoir indiqué de sa main : « *pris connaissance de la clause lors de la remise de la marchandise* ».

FORCE MAJEURE

La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution des obligations contractuelles de notre société.

Est un cas de force majeure, tout événement indépendant de la volonté de notre société et faisant obstacle à son fonctionnement normal au stade de la fabrication ou de l'expédition des marchandises.

Constituent notamment des cas de force majeure, les grèves totales ou partielles entravant la bonne marche de notre société ou celle de l'un de nos fournisseurs, sous-traitants ou transporteurs ainsi que l'interruption des transports, de la fourniture d'énergie, de matières premières ou de pièces détachées, les pandémies dès qu'elle affectent le fonctionnement normal e l'économie.

Dans de telles circonstances, notre société prévendra le client, par écrit, dans les 24 heures de la date de survenance des événements, le contrat liant notre société et le client étant suspendu de plein droit, sans indemnité, à compter de la date de survenance de l'événement.

Si l'événement venait à durer plus de 30 jours à compter de la date de survenance de celui-ci, le contrat de vente conclu par notre société et le client pourra être résilié par la partie la plus diligente sans qu'aucune des parties puissent prétendre à l'octroi de dommages et intérêts.

Cette résiliation prendra effet à la date de la première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception dénonçant ladite vente.

DROIT APPLICABLE

Toute question relative aux présentes conditions générales de vente qui ne serait pas traitée par les présentes stipulations contractuelles, sera régie exclusivement par la loi andorrane.

GESTION DES LITIGES

LIFE FOR YOU EUROPE S.L. s'engage à rechercher en priorité une solution amiable à tous les litiges pouvant intervenir au cours de la conclusion ou de l'exécution d'un contrat entre un client et la société.

En cas de litige, vous devez vous adresser en priorité à LIFE FOR YOU EUROPE S.L.
Carrer Bonaventura Armengol 15 AD500 Andorra la Vella (Principauté d'Andorre) S.L.
commandes@lifeforyou.eu – Téléphone : +376 759 223.

En l'absence de solution dans les 30 jours qui suivent sa demande, il appartient au client de faire valoir ses droits par toute voie de son choix.